

La chevauchée de la Vilaine

La météo annonçait depuis plusieurs jours, un week-end ensoleillé. Après un départ dans le brouillard, le soleil était bien là. Un temps d'été indien... L'accueil au camping « les rives de Vilaine » fut très professionnel ; parking pour les vans, de superbes bungalows et bien évidemment un champ de 3 ha pour nos mangeurs d'herbe.

Après une installation des paddocks, voici le temps de l'apéro et du déjeuner au soleil face au port d'Arzal... Que du bonheur. Ensuite, bien évidemment, à nos montures ! Le programme sera technique selon Denis dénivelée, passages étroits. Nous étions 3 attelages et 7 cavaliers, un total de 16 personnes. Après quelques foulées, nous avons découvert des chemins forestiers. Nous avons profité du parcours surplombant la Vilaine. Passage entre murs, descente puis remontée... Petit oubli de Denis... Ressangler... Oups ! La selle tourne et notre cavalier « achète un m² ». Même pas mal, nous repartons.

Avec la bonne humeur des calèches, nous partageons des moments de complicité.

De retour, petite douche pour les adducteurs, et pansage des chevaux bien trempés par les 26°C sur la selle. Voici, le temps de se poser devant un petit rosé bien frais, certains choisiront le porto... Ensuite, nous avons diné dans un esprit de fête. Le repas était excellent et les bonnes histoires aussi.

Après le petit déjeuner à 8 h30, la bonne confiture maison à la tomate-citron de Catherine, nous avons rejoint nos quatre pattes reposés de leur première journée. Départ en direction de la mer... Le soleil. Nous sommes passés par la forêt de Férel-Pénestin en profitant des chemins herbeux des marais. Petit galop, petit trot des attelages, contre poids du singe et nous voilà à la plage de Pont Mahé. Sous le soleil, nous avons galopé à chacun son rythme et ses vagues. Ensuite, nous avons piqueniqué au bord du chemin... table en pierre et espace ombragé pour les chevaux. Après un déjeuner, nous avons parcouru les 10 kilomètres restant dans des chemins forestiers.

Cette randonnée fut très bien organisée... Merci à Catherine et à Denis.

Merci à Yannick BREGER pour le CR !